***Aperçu historique***

|  |
| --- |
|  |
| **Grammaire traditionnelle**Avant de passer en revue l’évolution de la grammaire dans le temps, on commence par en donner quelques définitions.• Définition 1 : « la grammaire générale a pour objet d’énoncer certains principes ou axiomes auxquels obéissent toutes les langues .Dans son souci d’élaborer une théorie de la phrase comme partie ou aspect de la logique formelle, afin de systématiser l’étude des propositions et des jugements ». Dictionnaire de linguistique• Définition 2 : « c’est l’étude et la description des structures syntaxiques, morphologiques et phonétiques d’une langue ». Dictionnaire encyclopédique Larousse• Définition 3 : « la grammaire est l’étude systématique d’une langue, elle comprend :- la phonétique ou sciences des sons du langage.- la lexicologie ou science des mots à laquelle se rattachent : la morphologie, la prononciation, l’orthographe, l’étymologie, la sémantique.- la syntaxe ou l’ensemble des règles qui concernent le rôle et les relations des mots dans la phrase ». Précis de grammaire française |

**La grammaire comparée ou la linguistique historique**

Comme le terme l’indique en lui-même, le comparatisme est « le principe de comparer entre elles les langues pour tenter de cerner certaines parentés, certaines filiations, et vieux rêve de la monogénèse, retrouver la langue-mère, celle dont serait sortes toutes les autres ». Filippi ( p23).

Cette dénomination consacrée au développement de la linguistique au 19ème siècle englobe en réalité deux moments de la discipline.

Appelée aussi grammaire comparée « elle consiste à établir les liens de parenté existant entre deux ou plusieurs idiomes éloignés dans le temps et le plus souvent dans l’espace.

A partir de 186, elle s’est infléchie en linguistique historique avec un programme explicite de reconstituer dans le détail l’intervalle et les lignes d’évolution inaccessibles, qui lient dans une relation de dépendance ou de filiation une langue B actuelle ou tardive à une langue A qui lui est chronologiquement et culturellement antérieure ». Paveau et Sarfati (p8).

Le dictionnaire de linguistique ainsi que celui des sciences du langage ou la linguistique comparée comme une branche de la linguistique qui s’occupe de comparer des langues différentes ou une même langue à des moments différentes de son évolution (par opposition à la linguistique descriptive).

Son élaboration commença avec avec J.G HERDER, J.GRIMM, A.W et F.Von Schlegel et W.Von Humbolott, mais surtout après la découverte du sanskrit par W.Jones avec F.Bopp, R.Rasle, A Schleicher et la découverte d’une parenté entre langue indo- européennes ou indo- germaniques, ils les présentent comme des transformations naturelles (par héritage d’une même langue-mère qui n’est pas directement connue mais dont on fait la reconstitution. Ils essayent d’établir des correspondances entre les langues confrontation des mots (surtout le vocabulaire usuel) de deux langues ou plusieurs langues données. Il peut y avoir ressemblance pour la forme et le sens entre certains mots, comme en anglais et en allemand son et sohn, have et habe ; on pose alors, pour chacun de ces mots l’hypothèse qu’ils remontent à une forme unique qui a évolué de deux manières différentes. La grammaire comparée s’est confondue avec la grammaire historique car elle est née et s’est développée à l’époque romantique férue d’histoire nationale et de culture populaire ; d’où la tendance à admettre que chaque langue reflète les modes de pensée du peuple qui l’utilise et que l’unité de langue correspond à l’unité de race. La famille indo-européenne, représentée par la plupart des langues d’Europe, a fourni à la grammaire comparée la meilleure matière de recherche grâce au nombre important des textes conservés. Il est possible de prouver l’existence d’une famille indo- europpéenne par le simple examen de l’état contemporain de chacune des langues. Les comparatistes ont appliqué ces méthodes à d’autres langues telles que : le fox, le cree, le menominee, l’ojibwa ce qui a permis de décrire le porto-algonkin central. On a pu établir aussi des liens entre les langues africaines.

Par ailleurs, les auteurs du dictionnaire des sciences du langage précisent que la comparaison de deux langues est avant tout comparaison de leurs éléments grammaticaux. Turgot avait présenté comme une garantie nécessaire pour l’étymologiste, qu’il ne tente pas d’expliquer les mots pris globalement mais leurs éléments constitutifs. Dés la fin du 18ème siècle, la discussion s’articula sur ce qui est le plus intéressant des éléments à retenir, il fallait éliminer de la comparaison tout ce qui risque d’avoir été emprunté par une langue à une autre, les éléments grammaticaux ne présentent guère de risque puisqu’ils constituent des systèmes cohérents (système ce cas – personne, de temps…).

C’est pourquoi la comparaison des langues a été considérée essentiellement, au début du 19ème siècle comme comparaison de leur éléments grammaticaux d’où le terme de grammaire comparée.

La linguistique du 19ème siècle a permis de façon assez rigoureuse d’établir les familles de langue au moyen de disciplines dites historiques ( grammaire, philologie, linguistique..).

On reprend à ce niveau l’arbre généalogique ainsi que la classification proposé par le dictionnaire de linguistique de Dubois. p196.



En plus des langues indo- européennes, on retrouve :
- Finno- ougrien, altaïque et langue caucasiennes : la famille finno-ougrienne comprend essentiellement le finnois, langue officielle de la Finlande, l’estonien, et le hongrois ou magyar, mais aussi le lapon, le mordve, le tchérémisse, le votiak et les langues samoyèdes.
- La famille altaïque se subdivise en branches turque (turc, azéri d’Azerbaidjan, kirghiz, ouzbek, turkmène, kazakh) mongole et mandchoue ( mandchou et toungouse).
- Les langues du Caucase.
- Les familles chamito-sémitique : la famille chamito-sémitique ou afro- asiatique se subdivise en cinq branches : la branche sémitique est représentée actuellement par l’hébreu, l’arabe littéral et les diverses langues arabes (souvent dites dialectes) et les langues éthiopiennes (amharique, tigré ou tigrina, guèze ou éthiopien).
- Les familles soudanaises
- La famille nigéro-congolaise.
- Les langues d’Asie orientale et de Polynésie.
- Les langues américaines.

**Les Néo-grammairiens**

A la fin du 19ème siècle, une nouvelle sensibilité émerge, elle se fonde sur un souci de scientificité dans l’étude des langues. Influencés par les idées positivistes de l’époque, les néo- grammairiens critiquent les comparatistes sur plusieurs points. Cette nouvelle vague est déclenchée à l’université de Leipzig autour des travaux de G.Curtius, G.I.Ascoli, A. Leskien, M. Paul, K. Brugmann. Pour eux la linguistique historique doit être explicative, il ne s’agit plus seulement de constater et de décrire des changements mais de trouver leurs causes, l’explication doit être de type positif analogue à celle des sciences de la nature et non d’explications philosophiques. Pour mener à bien cette recherche des causes, on dot étudier le changement dans une durée limitée. Mieux que de comparer des états de langue très distants, on prend le passage d’un état à celui qui le suit.
Une des cause sur laquelle ils mettent l’accent ,ce sont les régularités des lois phonétiques qui peuvent être expliquées d’un point de vue physiologique.
Un deuxième type de cause est psychologique : l’analyse fondée sur les lois de l’association des idées.
Enfin d’après Pottier, les grammaires traditionnelles ont tendance à centrer leur intérêt sur la reconnaissance : le point de départ est constitué par des textes ou des phrases qu’on analyse d’où la recherche de critères formels sur lesquels l’élève pourra se fonder.
Par contre, la grammaire de production tente d’imaginer les mécanismes qui conduisent l’émetteur à fabriquer des textes à partir de ses propres intentions de signification.
En fin de compte enseigner le français, revient à apprendre à produire des énoncés satisfaisants à la fois sémantiquement et syntaxiquement.